
Dossier séance éducative

La Guerre d'Algérie

Dossier n°1- Des événements à la décolonisation

Elaborée avec Mme Aune, Professeur d'Histoire-Géographie

Groupe 1

Noms des élèves :

.....

.....

.....

.....

I - Des événements d'Algérie à la guerre de décolonisation

Documents et questions

PREFECTURE
des
ALPES - MARITIMES

Cabinet

Le Préfet des Alpes-Maritimes,
Commandeur de la Légion d'Honneur,
Médaille Militaire,
VU le décret n° 57.657 du 22 Mai 1957 portant
codification des textes législatifs concernant l'adminis-
tration communale dit " Code Municipal " et notamment les
articles 96, 97 et 107.
VU la loi du 30 Juin 1881 et notamment l'article 6,
VU la circulaire n° 477 du 21 Octobre 1960 de Monsieur
le Ministre de l'Intérieur, relative aux manifestations
cortèges, défilés sur voie publique organisés sur le thème
" Situation en Algérie " .
Considérant que toutes manifestations, cortèges,
défilés sur la voie publique organisés sur le thème " Sit-
uation en Algérie " sont de nature à troubler l'ordre
public.
A R R Ê T E
Article 1 : Toutes manifestations, cortèges, défilés
sur la voie publique organisés sur le thème " Situation
en Algérie " sont et demeurent interdits sur l'ensemble
du territoire du département des Alpes-Maritimes.
Article 2 : Messieurs le Sous-Préfet Directeur du
Cabinet, le Secrétaire Général pour la Police, le Sous-
Préfet de Grasse, les Maires des Communes du Département,
.../...

.../...
Le Commandant de Groupement de Gendarmerie des Alpes-
Maritimes, les Commissaires de Sécurité publique du
Département sont chargés, chacun en ce qui le concerne
de l'exécution de cet arrêté dont ampliation sera trans-
mise à Monsieur le Procureur de la République.

Fait à Nice, le 21 Octobre 1960
Le Préfet,
Pierre-Jean MOATTI

Cabinet

Destinataires :
- Original : S.G. A.P.
- Copie : S.G.reg A.P.
- " : S.G. Police

Le Préfet des Alpes-Maritimes,
Commandeur de la Légion d'Honneur,
Médaille Militaire,

Pour copie conforme
Pour le Maire,
Le Secrétaire Général,

Arrêté préfectoral sur les manifestations, cortèges et défilés sur la voie
publique

le 21 octobre 1960 - Cote Archives : 75W9

Nature du document :

Contexte :

Quel est l'objectif visé par ce
document :

Expliquez l'expression « situation en
Algérie » ;

Quel éclairage historique pouvez-vous apporter pour expliquer cette décision.



Visite officielle du Général De Gaulle à Cannes en octobre 1960
Cote Archives : 16F154_2

Nature du document

Qu'est-ce qui est valorisé ?

Quels personnages reconnaissez-vous ? Présentez-les.

Quel éclairage historique peut expliquer cet événement ?

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT de GRASSE
CANTON de CANNES

COMMUNE de **CANNES**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES OPERATIONS DU REFERENDUM DU 8 AVRIL 1962

Ce document devra être affiché immédiatement après la proclamation des résultats.

Les opérations électorales auxquelles il a été procédé le 8 AVRIL mil neuf cent soixante deux en exécution du décret n° 62-316 du 20 Mars 1962 portant organisation du scrutin pour le référendum ont donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 25,796

A DEDUIRE : Blancs et Nuls 1,196

Reste pour les suffrages exprimés 24,600

PROCLAMATION DES RESULTATS

NOMBRE de	
OUI 21,164	NON 3,436

Le Maire de **CANNES**
Président du Bureau de Vote,
[Signature]

Extrait du procès verbal du référendum du 8 Avril 1962
Cote Archives : 70W4

Nature du document et contexte particulier ?

Explication des résultats ?

Que pouvez-vous constater ?

NOS SOLDATS EN ALGÉRIE



Nous recevons de bonnes nouvelles de quatre jeunes soldats originaires de la région qui effectuent leur service militaire en Afrique du Nord. Il s'agit d'Albert Dani et Marcel Belletante, de Cannes (debout), et d'Ernest Henri (Cannes) et Georges Baylon (Grasse), qui envoient leurs meilleurs vœux à leurs parents et amis. (Reproduction Traverso.)

Nice Matin extrait 6 janvier 1960 - cote archives Per20

Nature du document et contexte ?

Quelle particularité révèle ce document ?

Quel objectif est visé ?

Dans quelle démarche est engagée la France, pourquoi ?

J. OMER
34 g Rue Paradis.
chez H. ATGES
Marseille
Bouk

Voici ma nouvelle adresse.

Marseille le 28-10

Mon vieux Zéro

Je te remercie beaucoup pour la longue épître que j'ai eu beaucoup de plaisir à lire. Je l'ai reçue avec un certain retard car de Marseille elle est allée à Cannes puis finalement à Soleilhas où j'ai passé l'été. Tu as bien de la chance de faire ton service maintenant et d'être libre dans quelques mois. Je finis à la fin de l'été de faire 18 mois de service et peut-être 2 ans. Et l'on a encore moins envie de faire le service à 25 ans qu'à 20 ans. Mais si je fais le service je ferai tout mon possible pour aller dans les transmissions. Je suis toujours mordu de radio mais je n'ai pas le temps de m'en occuper pendant l'année scolaire et pendant les dernières vacances j'ai dû étudier. Et puis je suis assez seul à m'y intéresser.

Extrait lettre de M. Omer à son ami
Collection privée cote archives : 6454

Nature du document ?

Quelle est l'idée principale que l'on peut retenir ? Justifiez votre réponse.

Quelles sont les préoccupations des jeunes Français métropolitains dans ce contexte ?



Stèle à la mémoire des soldats
cote Archives 32Fi1346

Nature de document, son registre ?

Que révèle-t-il ?

Pourquoi est-ce important ?



Tract de l'OAS – sans date
Cote Archives : 10W22

Nature de ce document et portée historique ?

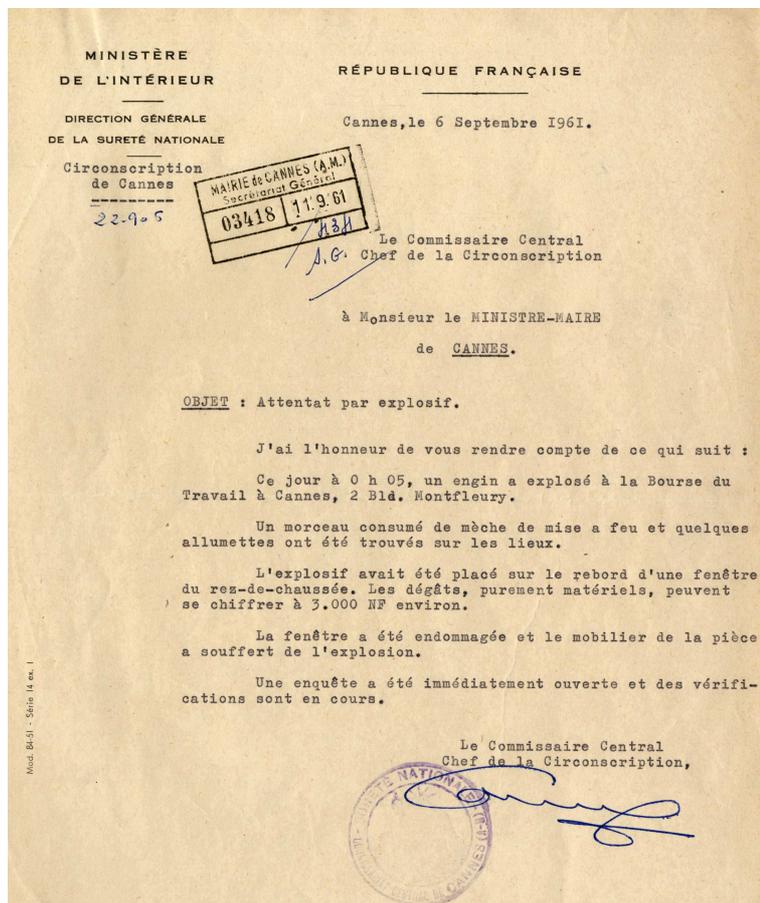
Que valorise l'iconographie : le graphisme et les couleurs utilisés ?

Que signifie « OAS » ? Quelles sont ses particularités et ses objectifs ?

Quelle est la nature de cet Appel ? Qui est le Général R. Salan ?

A quel autre événement antérieur ce document fait-il allusion ? Pourquoi ?

Quelles sont les idées principales de cet Appel ? Quels arguments sont mis en avant et quelles allusions sont utilisées ?



Compte-rendu « attentat par explosif » 6 septembre 1961
Cote Archives : 10W22

Nature des documents et contexte ?

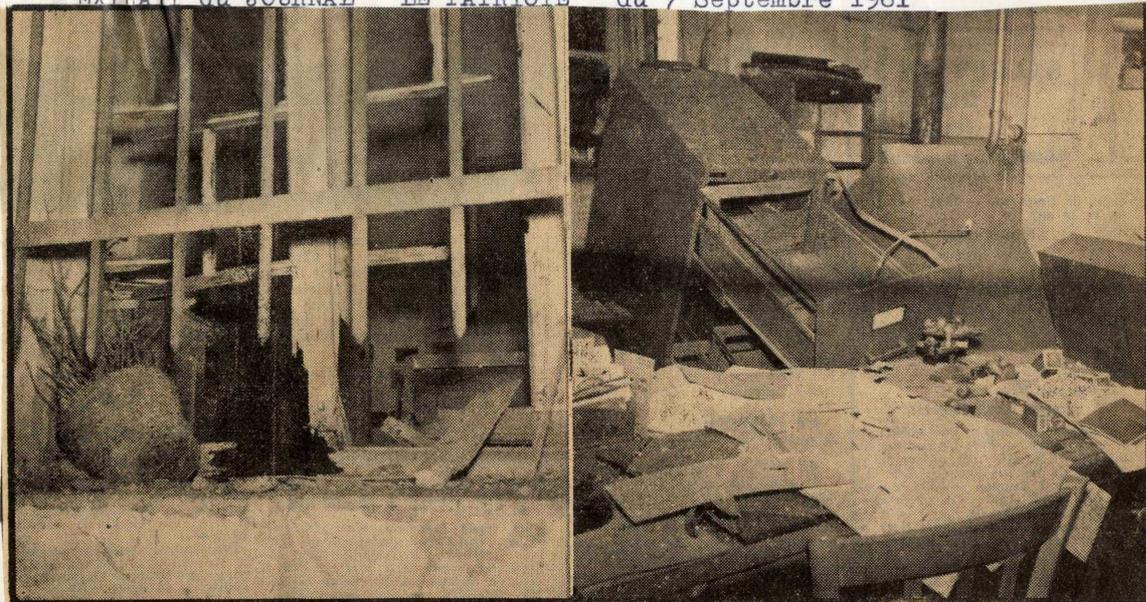
Que vous apprennent ces deux documents ?

Quel lieu est visé, pourquoi ?

Quels sont les moyens mis en œuvre ?

D'après vous quels sont les acteurs de cet événement décrit dans les documents, justifiez votre réponse.

Quelles conséquences la guerre en Algérie a-t-elle en France ?
Que pouvez-vous conclure ?



Après l'attentat contre l'U. D. de Cannes CE SOIR, MEETING DE PROTESTATION DEVANT LE SIEGE DES SYNDICATS

**L'U.D. - C.G.T. APPELLE A LA CRÉATION DE
COMITÉS ANTIFASCISTES D'ENTREPRISES**

**PROTESTATION C.G.T. - C.F.T.C. - F.O. DE PLUSIEURS
ENTREPRISES DU DÉPARTEMENT**

Comme « Le Patriote » l'a annoncé hier matin, dans la nuit de mardi à mercredi, à 0 h 10, un attentat avait lieu contre les locaux de la Bourse du Travail C. G.T. de Cannes et de la Mutuelle familiale des travailleurs des A.-M.

Une charge de plastic ou de cheddite était posée sur une fenêtre donnant sur le boulevard Montfleury. Une violente explosion devait secouer tout le quartier, brisant de nombreuses vitres aux appartements voisins et réveillant en sursaut des enfants qui dormaient paisiblement dans leur lit.

A l'intérieur du bureau de la mutuelle, le classeur-fichier des adhérents et les dossiers, qui se trouvaient sur les tables, étaient littéralement soufflés, ainsi que les vitres intérieures des portes et vasistas.

De nombreux dossiers ont été détruits en partie et les travail-

leurs, qui les avaient déposés, devront attendre que tout soit remis en ordre, avant de pouvoir toucher leurs prestations, alors que l'on connaît déjà les difficultés qu'ils éprouvent pour joindre les deux bouts.

Peu après l'explosion, un agent de l'E.D.F. donnait l'alerte à un responsable de l'Union locale, M. Sautel, secrétaire et M. Jauffret, secrétaire général, arrivait à son tour sur les lieux, ainsi que les policiers, venus effectuer les constatations d'usage.

**

Hier matin, en ouvrant leur « Patriote », les travailleurs cannois ont appris le lâche attentat et, dans les entreprises, des prises de parole ont eu lieu au cours de la journée, tandis que bon nombre de travailleurs venaient à la Bourse du Travail pour connaître les dégâts et manifester leur indignation.

L'Union des syndicats de Monaco a adressé le télégramme suivant : **Elevons vigoureuse protestation contre odieux attentat. Vous assurons notre solidarité.**

Toute la matinée, des ménagères se sont arrêtées devant les locaux, marquant vertement leur indignation, faisant remarquer, avec raison, que c'était l'heure de la sortie des cinémas et qu'il aurait pu y avoir des victimes humaines.

Parmi les nombreuses personnes qui se sont rendues à la

■ Lire la suite en page 5

La charge de plastic a été déposée sur le rebord de cette fenêtre (à gauche).

Le bureau de la Mutuelle des Travailleurs ravagé par le souffle de l'explosion (à droite).

(Photos Maurice Gaulmin)